

COMMUNE D'HENNIEZ

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste « Entente communale », comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

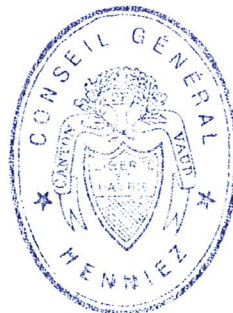
PROCLAME

Monsieur Yannick ESCHER, né le 22.01.1974, originaire d'Henniez, domicilié à la Route de Villarzel 1 à Henniez, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau:


Alain Aeberhard



La secrétaire:


Jeannine Hausammann

Henniez, le 7 avril 2026